

TEXTE :

La pratique d'un sport est basée sur des règles, mais aussi sur une série d'attitudes qui définissent ce qu'on appelle « l'esprit sportif ». Avoir l'esprit sportif, « être sportif », **cela** signifie ne pas tricher, accepter l'échec, respecter son adversaire ainsi que le règlement et les décisions de l'arbitre. Dans une certaine mesure, ce respect des règles et des autres est **proche** des comportements que la société attend des citoyens et qui sont définis par des lois. Comme dans la société, où les lois ne sont pas toujours respectées, l'esprit sportif n'empêche pas certaines dérives comme la tricherie, la violence ou le dopage, qui font aussi partie de la réalité du sport. L'esprit sportif, c'est un idéal.

Vive le sport ? Pratique du sport et phénomène sportif, Autrement Junior, Paris, 2006

CORRIGE

I. COMPREHENSION DU TEXTE (4 pts)

1. Ne pas tricher/ accepter l'échec /respecter son adversaire/respecter le règlement/respecter les décisions de l'arbitre. (2 pts)
2. La tricherie/la violence/le dopage (2 pts)

II. VOCABULAIRE (4pts)

3. « Altitude », Accepter le mot « habitude » . (2 pts)
4. synonyme : code, convention, règlement, loi. (1 pt)
5. antonyme : partenaire, co-équipier (1 pt)
6. homonyme : « font »

III. GRAMMAIRE ET MANIEMENT DE LA LANGUE (6 pts)

7. Nature et fonction
Cela : Pronom démonstratif, sujet de signifie. (1 pt)
Proche des : Adjectif qualificatif, épithète de ce respect des règles et des Autres. (1 pt)
8. « Les lois ne sont pas toujours respectées dans la société ».
a- Voix passive (1 pt)
b- On ne respecte pas souvent les lois dans la société. (1 pt)
9. Ce sont sur des règles précises que la pratique d'un sport est basée. (1 pt)
10. Appelait (1 pt)

